



Accusation de violence pour claqué (imaginaire)

Par **Lovenini**, le **17/09/2016** à **00:37**

Bonjours je me permet pour avoir plus de renseignement une personne m'accuse mz mere et moi de l'avoir taper.itt de 3 jours je me sui rendu a la gendarmerie pour la deposition .ma soeur aussi a ete entendu mes la personne na pas porter plainte contre ell.moi le gendarme ma dit que je risquais juste une amende ...cette personne na jamais etais taper (ni moi ,ni ma mere).la personne ma vu que deux fois et minsuler parce que je ressemble a ma mere (qu'elle detste) ma mere avais deja deposer une main courante (mais y 10 ans)peuvent til verifier? Cette personne a dit a ma granmerequ'elle voulais taper ma mere ..donc ma mere apour sexpliquer mais elle a commencer attraper le bras a ma mere dc je lui enlever sa main et mis entre ..ellr ma fait une marque a lepaule.le seul truc cest que ma mere la pousser en lui disant tu touche pas a mes enfant.apres ont a ete viree par mon pere et son fils a elle ..a par linsulte y a rien eu dautre.. cest personne passe son temps a insulter ma famille et a chaque fois que ma mere et dans la region elle sen prznd a elle.elle a deja appeler au travail a ma mere et au allocation .que faire? Combien lamende? (Meme si le gendarme ma fais comprend que cetais du nimporte quoi) itt 3 jours pour grffure et soit disant un claqué ..merci davance